



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 juillet 2018 à 20h à la mairie (12 présents, 4 absents excusés ayant donné pouvoir et une absente sans pouvoir) avec pour secrétaire de séance : Mme Karine BOURBON.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 31 mai 2018.

Une question supplémentaire est ajoutée à l'ordre du jour : Embauche salariée bibliothèque intercommunale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 16 voix pour:

- FIXE le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution gaz (RODP et RODP provisoire) pour 2018 à 677 €.

- ENTÉRINE le choix de la commission d'ouverture des plis et RETIENT la proposition de l'entreprise "PIQUAND TP" de Saint-Amour pour un montant de 244 853,82 € H.T. soit 293 824,58 € T.T.C. concernant les travaux de renouvellement du réseau assainissement RD933 Sud Bourg "Route de la Ligne". AUTORISE Madame le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant. CHARGE Madame le Maire de procéder au lancement des travaux. DIT que le financement est prévu au budget 2018.

- ENTÉRINE le choix de la commission d'ouverture des plis et RETIENT la proposition de l'entreprise "DB ENTREPRISE" de Saint-Albain pour un montant de 32 698,42 € H.T. soit 39 238,10 € T.T.C. concernant les travaux de réhabilitation de la chaufferie de la salle des fêtes. AUTORISE Madame le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant. CHARGE Madame le Maire de procéder au lancement des travaux. DIT que le financement est prévu au budget 2018.

- VOTE un fonds de concours d'un montant de 9 063,50 € H.T. soit 10 876,20 € T.T.C. concernant les travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes Terres de Bresse. CHARGE Madame le Maire de signer tout document s'y rapportant et de PREVOIR une délibération modificative.

- ACCEPTE la proposition de la société ACE concernant la pose d'un panneau d'information pour un montant de 12 000 € H.T. soit 14 400 € T.T.C. CHARGE Madame le Maire de signer tout document s'y rapportant et de procéder à l'installation de ce dit panneau. DIT que la somme est prévue au BP 2018.

- DÉCIDE d'embaucher Madame Priscillia TEPPAZ en tant que salariée à la bibliothèque intercommunale avec un contrat de 15h/semaine. CHARGE Madame le Maire de modifier sa fiche de poste.

- ENTEND diverses informations et questions :

- ♦ Remerciements subventions : "Doudous, Nounous et Cie", CFA Autun, Simandre Info', Zic Compagnie, CIFA de Mercurey et FNACA.
- ♦ Délibération "Recrutement agents saisonniers" rattachée au précédent conseil.
- ♦ Réponse SEMCODA "Projet résidence séniors".

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 7 juillet 2018 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

